

COMPTRASEC

// Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale //

Le séminaire 2017- 2018

Le régime juridique de l'**inaptitude médicale** : une **réforme** qui répond aux enjeux de la **santé au travail** ?

Sophie Fantoni Quinton

Praticien-hospitalier en médecine de travail
Professeur des universités en médecine à
l'Université de Lille

Réforme procédurale, émoi des équipes de santé au travail, effroi des spécialistes concernant les risques pour les salariés... La réforme du régime juridique de l'inaptitude constitue-t-elle une moindre protection du salarié et/ou un enjeu en santé au travail ? Au-delà de la technique juridique, les évolutions pourraient permettre de mieux articuler les 4 missions de la santé au travail (suivi de santé, conseil, action en milieu de travail et prévention des risques) mais aussi de faire prévaloir le consensus entre professionnels et les bonnes pratiques à la norme et au systématique....

Néanmoins, le constat d'une inaptitude est bien l'échec du maintien en emploi et les conséquences d'une inaptitude pour le salarié restent généralement dramatiques, le concept d'employabilité devrait être davantage intégré au processus décisionnel.

université
de BORDEAUX



Infos : anne-cecile.jouvin@u-bordeaux.fr
COMPTRASEC - UMR 5114
CNRS-Université de Bordeaux
Avenue Léon Duguit
33608 Pessac Cedex - FRANCE

Salle F. 138

Jeudi 22 mars 2018, 14h00 - 16h30